

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HERMES FONDS DE PENSION

Parts de capitalisation (ISIN: BE0026533522)

Société de gestion: Capfi Delen Asset Management SA

Objectifs et politique d'investissement

- * Hermes fonds de pension est un fonds de pension belge ouvert visant une croissance du capital à long terme en investissant en une composition optimale du portefeuille sur base d'actions, obligations (émis par tous types d'émetteurs) et autres titres de créances, des comptes à vue et à terme. Tous les secteurs industriels sont admissibles. La répartition des investissements doit suivre les limites imposées par la loi et décrites dans le prospectus.
- * Les obligations, obligations convertibles et autres titres de créances doivent posséder au minimum la notation B.
- * Vous pouvez souscrire des parts du fonds et obtenir sur simple demande un remboursement de ses parts chaque jour boursier

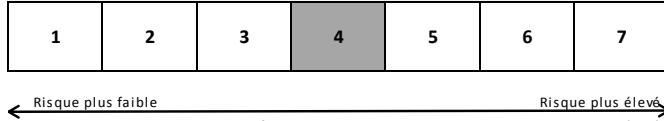
en Belgique. Les ordres sont exécutés hebdomadairement. Le calcul du cours de ce fonds s'effectue hebdomadairement le jeudi.

- * Les parts de capitalisation ne distribuent pas de dividendes. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvestit).

Autres informations spécifiques:

- * Comme ce fonds est un supplément à la pension légale l'horizon d'investissement est assez long.

Profil de risque et rendement



Cet indicateur synthétique représente la volatilité historique du fonds sur une période de 5 ans (risque de marché).

- * Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- * Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée.
- * Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.
- * La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- * Hermes Fonds de Pension est classé dans cette catégorie étant donné qu'il investit en instruments financiers (dont des actions) du monde entier cotés en bourse. Par conséquent la valeur du fonds peut fluctuer fortement.

Autres risques essentiels pour le fonds et non (suffisamment) pris en compte par l'indicateur synthétique:

- * Risque d'inflation : Le portefeuille est soumis à un risque d'inflation plus élevé étant donné qu'une hausse de l'inflation engendre généralement une hausse des taux d'intérêts qui influe négativement sur les cours des obligations.

Pour un aperçu complet des risques du fonds, veuillez vous référer au paragraphe des risques dans le prospectus.

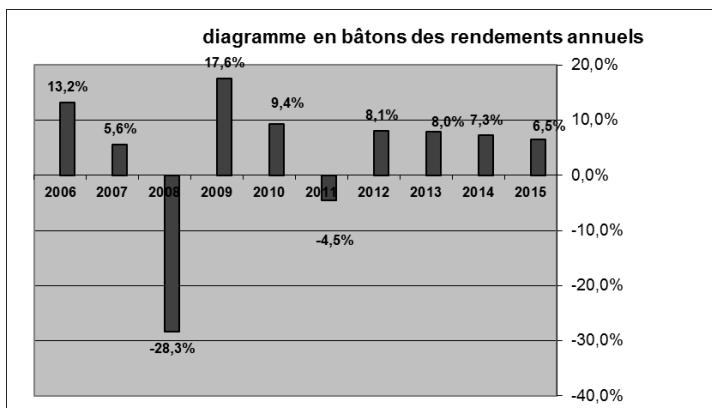
Frais

Les frais que vous payez, servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Pas d'application
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,07%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas d'application

- * Les frais d'entrée et de sortie sont des maximums. Dans certains cas, des frais inférieurs peuvent être appliqués. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur financier le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
- * Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2015. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les coûts des opérations de portefeuille.
- * Pour plus d'information sur les frais et les rémunérations veuillez vous référer au paragraphe 'Provision et frais' du prospectus.

Performances passées



- * Il s'agit de chiffres de performance passée qui ne constituent pas un indicateur de performance future.
- * Le diagramme en bâton reflète les performances du fonds comme changement en pourcentage de la valeur d'inventaire d'un exercice à l'autre, exprimé dans la devise du fonds.
- * Le calcul des performances passées tient compte de tous les frais et les rémunérations, à l'exception des taxes et des frais d'entrée et de sortie ne pouvant pas être attribuer au fonds.
- * Le Hermes fonds de Pension est créé le 13 février 1987.
- * Les performances passées affichées sont calculées en EUR

Informations pratiques

- * Dépositaire : Delen Private Bank SA
- * Le prospectus, les statuts, les derniers rapports annuel et semi-annuel ainsi que d'autres informations relatives à l'OPC peuvent être obtenus gratuitement en langues française et néerlandaise auprès de l'institution chargée du service financier Delen Private Bank SA, Jan Van Rijswijkstraat 184, 2020 Antwerpen (site internet www.delen.be).
- * Les derniers prix des parts peuvent être consultés sur les sites internet suivants : www.cadelam.be ou via le site de BEAMA http://www.beama.be/niw?set_language=fr
- * Le fonds est soumis aux dispositions fiscales belges, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Le traitement fiscal dépend de vos circonstances individuelles et peut changer dans le futur. Veuillez consulter un conseiller pour de plus amples informations.
- * L'OPC Hermes fonds de pension est un fonds de placement collectif de droit belge qui ne répond pas aux conditions de la directive 85/611/CEE
- * La responsabilité de Capfi Delen Asset Management SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.